

ÉGLISE À LYON

L'ACTUALITÉ DU DIOCÈSE
DANS LE RHÔNE ET LE ROANNAIS

N°57 DÉCEMBRE 2022 2,9 €
ISSN : 0924 1862/3



VIE DU DIOCÈSE

Aidez les jeunes
à partir aux JMJ
de Lisbonne

PAGE 10



DOSSIER

Mgr Emmanuel Gobilliard
Six années données pour
soutenir le diocèse

PAGE 12



LITURGIE

La puissante beauté
de la liturgie
texte intégral

PAGE 16

37^{eme}

JMJ

**JOURNÉES
MONDIALES
JEUNESSES**

AVEC LE DIOCESE
DE LYON

**MARIE
SE LEVA
ET PARTIT
EN HATE.**

23 JUIL
7 AOÛT

AU PORTUGAL

VISEU ✝ FATIMA ✝ LISBONNE

VIENS FAIRE LA BAGUNÇA
AVEC LE PAPE FRANÇOIS ! #BAZAR***

OUVERT À TOUS DE 18 À 35 ANS**

FACE VISIBLE REQUISE EN BAS LC 30/2025

JMJ LISBONNE

FORMULE PORTUG ALL INCLUSIVE du 23 juillet au 7 août
FORMULE ONLY SBONNE du 30 juillet au 7 août

WWW.JMJLYON.FR @LYONJMJ





Le Christ n'abandonne pas son Église

Chers frères et sœurs,
« L'affaire Santier » révélée peu de temps avant l'Assemblée des évêques à Lourdes a suscité incompréhension et colère. Les annonces faites ensuite par le cardinal Ricard puis par Mgr Grallet « d'actes répréhensibles » commis il y a 35 ou 40 ans n'ont fait qu'augmenter l'indignation et la crise de confiance. A l'issue de l'Assemblée, les évêques de France ont publié un message, intitulé « bouleversés et résolus » qui a été largement diffusé, et que je vous invite à lire.

Ici à Lyon, ces affaires ont un retentissement particulier, nous le savons bien. Elles peuvent réveiller d'anciennes blessures, d'abord chez les personnes qui ont été abusées, mais aussi en chacun de nous. Les réactions que je reçois, mais aussi celles que je lis dans les médias ou sur les réseaux sociaux, m'incitent à vous faire part de quelques réflexions. Mon but n'est pas de répondre à toutes les interrogations que soulèvent cette crise, mais de nous aider à prendre du recul et à garder le cap de l'Évangile.

La première concerne la question de la transparence. Peut-être est-il bon de prendre conscience que nous sommes en train de changer de culture. Il y a quelques dizaines d'années, dans les familles comme dans l'ensemble de la société, il était habituel de préserver l'institution des scandales. Ce n'était pas forcément considéré comme quelque chose de mal, mais plutôt comme un devoir. On voit bien maintenant que ce n'est plus possible. D'abord parce qu'on a pris conscience des immenses dégâts provoqués sur les personnes victimes par ces abus. Mais aussi, en ce qui concerne l'Église, parce qu'on se rend compte qu'il faut davantage faire confiance en la capacité des communautés à assumer des révélations difficiles. S'il est clair désormais qu'il faut quitter la loi du silence, il faut toutefois veiller à ne pas tomber dans l'excès inverse.

Dans le cadre d'une relation interpersonnelle, la transparence absolue, nous le savons, n'est ni possible ni souhaitable. C'est un peu différent dans le cadre d'une institution comme l'Église. **Lire la suite en page 4**

SOMMAIRE



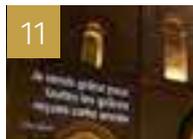
6
VIE DE L'ÉGLISE
Fin de vie : Lettre des évêques de France aux catholiques (extraits)



8
VIE DU DIOCÈSE
Dialogue avec Frédéric Boyer à la basilique Saint-Bonaventure



9
VIE DU DIOCÈSE
Kerygme : 3 jours de formation au domaine Lyon Saint-Joseph



11
VIE DU DIOCÈSE
8 décembre : projetez vos prières sur les murs des églises



16
LITURGIE
Texte intégral de Mgr Olivier de Germay sur la liturgie



20
VIE DU DIOCÈSE
Agendas des évêques



12
DOSSIER
Mgr Emmanuel Gobilliard : Six années données pour soutenir le diocèse

Prochain numéro publié en janvier 2023

Éditeur : Association diocésaine de Lyon / SEDICOM - 6 avenue Adolphe-Max 69321 Lyon Cedex 05 - Tél. 04 78 81 48 54 - Mail : redaction.eal@lyon.catholique.fr - **Directrice de la publication** : Joséphine Brun - **Responsable de la rédaction** : Christophe Ravinet-Davenas - **Rédaction** : CEF - Mgr Olivier de Germay - Joséphine Brun - Marie Sermet - Inscrit à la Commission paritaire des publications et agences de presse sous le n° 0924 L 86273 **Dépôt légal imprimeur** : décembre 2022 - Date de parution : décembre 2022 - **Crédit photographies** : Adobe stock Dreidreieins - ADL - tekoaphotos (Au revoir Mgr Gobilliard) **Mise en page** : Service communication ADL - **Impression** : Brailly 62 route du Millénaire, 69230 Saint-Genis-Laval. **Prix au numéro** : 2,90 € - Mensuel, abonnement à l'année : 26 €

Le Christ n'abandonne pas son Église

(Suite de l'édito)

La crise actuelle a mis à jour des fautes et de réels dysfonctionnements, elle montre qu'il faut davantage de transparence. N'oublions pas cependant que chaque situation est unique, et que la décision à prendre est le plus souvent extrêmement complexe et tributaire de très nombreux paramètres. La communication reste le fruit d'un discernement.

La deuxième réflexion concerne la miséricorde. Les commentaires lus ici ou là me laissent perplexe. Je ne parle pas ici de ceux des personnes victimes à qui nous devons donner la priorité et dont la profondeur des blessures nous oblige à la plus grande compassion. Il est certain que nous devons dénoncer le mal sans chercher à le minimiser. Mais faut-il pour autant jeter le pêcheur à la poubelle ? Un des grands scandales pour les juifs à l'époque de Jésus a été son attitude envers les pécheurs « *je suis venu appeler non pas les justes mais les pécheurs* », disait-il (Mc 2,17). Va-t-on oublier que le cœur de la Bonne Nouvelle est la miséricorde ? Va-t-on oublier qu'un des grands apports du christianisme a été de permettre la distinction entre le péché et le pécheur ? En 2015, le pape François a publié l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia* dans laquelle il demande de ne pas juger en fonction de la seule gravité objective d'un acte, mais en prenant en compte les circonstances extérieures et les conditionnements intérieurs. « *La miséricorde est la route de l'Église* » écrivait-il, avant de promulguer, l'année suivante, une année de la miséricorde. Ne confondons pas chasse aux abus et chasse à la sorcière.

La troisième réflexion que je voudrais vous livrer concerne l'Église. Ce qui nous arrive nous fait mal et a de quoi ébranler notre confiance en elle ; cela est tout à fait compréhensible. Le mystère de l'Église est grand (cf. Ep 5,32), et poser sur elle un regard de foi qui va au-delà de ce qui apparaît n'est pas évident. Et pourtant, elle est et demeurera toujours l'instrument à travers lequel le Christ poursuit son œuvre de salut. Vase d'argile contenant un trésor (cf. 2 Co 4,7), elle portera toujours en elle ce paradoxe d'être sainte et composée de pécheurs. L'Église n'a jamais été un club de parfaits. Jésus a célébré la première Cène avec un traître, un renégat et dix orgueilleux qui voulaient la première place. Nous devons certes dénoncer le péché dans l'Église, et en particulier lorsqu'il concerne ceux qui devraient montrer l'exemple, mais sans pour autant rêver

d'une Église de purs. Sinon, nous risquerions au mieux d'être déçus et au pire de la quitter. « *Le Christ a aimé l'Église, il s'est livré pour elle ; il a voulu ainsi la rendre sainte en la purifiant* » dit saint Paul (cf. Ep 5,25.26). Nous sommes invités à embellir l'Église en l'aimant et en faisant le choix de la sainteté. Notre confiance en elle ne repose pas sur la sainteté de ses membres mais sur les promesses du Christ (cf. Mt 16,18).

Je voudrais terminer par une réflexion sur la façon dont nous pouvons traverser cette crise. Elle nous ébranle, certes, et nous éprouve, elle met à mal notre confiance. Mais nous sommes invités à la traverser dans la foi, à la suite de tant de saints, à commencer par saint Paul qui écrivait : « nous sommes terrassés mais non achevés » (2 Co 4,9). Comme on le voit dans l'Évangile, la barque de l'Église est chahutée par la tempête, elle semble prendre l'eau de toutes parts, et pourtant Jésus est là dans la barque avec nous. Il ne s'agit pas pour nous de quitter le navire ou de jeter les pécheurs par-dessus bord, mais de tourner nos regards vers Jésus. « *Pourquoi avez-vous peur, hommes de peu de foi ?* » disait-il (Mt 8,26). L'Église vit une purification, elle a perdu beaucoup depuis quelques années, et peut-être va-t-elle encore perdre beaucoup. Mais nous savons en qui nous avons mis notre confiance. Le Christ ne nous abandonne jamais. Il est toujours à l'œuvre et, si nous voulons bien ouvrir les yeux, il continue de faire des merveilles. Je recevais il y a quelques jours ce texto d'un adolescent qui vient d'être confirmé : « *J'étais très loin de m'imaginer la puissance de la foi et ses répercussions sur ma vie. Aujourd'hui j'ai un ami qui marche à mes côtés à tout moment de ma vie, et je pense que rien ne peut me rendre plus heureux que cet amour que je reçois de lui* » [du Christ]. Rendons grâce pour ce que le Seigneur réalise aujourd'hui dans les cœurs de ceux qui se tournent vers lui !

Chers amis, je voudrais vous remercier et vous encourager à tenir bon. Je sais que beaucoup d'entre vous sont blessés précisément parce qu'ils aiment l'Église. Merci d'être toujours là. Merci à tous ceux qui prennent soin des personnes victimes ou qui œuvrent pour la prévention des abus. Restons dans l'unité. Ensemble, nous traverserons cette épreuve, et le Christ saura en faire surgir un bien.

+ **Olivier de Germay**
Archevêque de Lyon

—

MESSAGE DES ÉVÊQUES DE FRANCE : BOULEVERSÉS ET RÉSOLUS



Assemblée plénière extraordinaire des évêques de France à Lyon les 14 et 15 juin derniers sur le synode, ci-dessus messe à Notre-Dame de Fourvière.

Chers frères et sœurs,
Réunis en Assemblée plénière à Lourdes, nous avons entendu la stupéfaction, la colère, la tristesse, le découragement suscités par ce que nous apprenons au sujet de Mgr Michel Santier, ancien évêque de Luçon puis de Créteil, et maintenant au sujet de Mgr Jean-Pierre Ricard, ancien archevêque de Montpellier puis de Bordeaux.

Nous sommes conscients que ces révélations affectent douloureusement les personnes victimes, en particulier celles qui avaient choisi de nous faire confiance. Nous constatons l'ébranlement de nombreux fidèles, de prêtres, de diacres, de personnes consacrées. Ces sentiments sont également les nôtres. Membres d'un même corps ecclésial, nous sommes nous aussi blessés, atteints en profondeur.

Dans le cas de Michel Santier, nous avons vivement conscience des responsabilités qui nous reviennent et nous avons travaillé pendant notre assemblée à identifier les dysfonctionnements et les erreurs qui ont mené à une situation choquante pour tous.

Certains ont pu se demander si le droit de l'Église n'organisait pas une forme d'impunité ou de traitement particulier des évêques. Ils pensent, à juste titre, que la responsabilité épiscopale renforce chez ceux qui l'exercent le devoir de droiture et la légitime exigence des fidèles comme de l'institution ecclésiale. Nous le redisons avec force : il n'y a pas, et il ne peut pas y avoir, d'impunité des évêques.

En raison même de la nature de leur charge apostolique, les évêques dépendent directement du Saint-Siège. Les procédures qui les concernent sont plus complexes et prennent davantage de temps. Nous nous engageons à travailler avec le Saint-

Siège aux clarifications et aux simplifications qui s'imposent. Nous avons décidé de mettre en place un Conseil de suivi qui nous permettra de ne pas affronter seuls et entre nous ces situations.

Certains s'interrogent : dans les circonstances présentes, quel crédit donner aux engagements pris il y a un an pour tirer les conséquences du rapport de la CIASE ? Nous pouvons en donner l'assurance : une transformation des pratiques est bel et bien en cours, avec l'aide de nombreux fidèles laïcs particulièrement qualifiés, dont des personnes victimes. Des décisions sont déjà prises et mises en oeuvre. Diocèses et mouvements d'Église

s'impliquent de manière plus construite dans la protection des mineurs. Les groupes de travail décidés il y a un an rendront leurs conclusions en mars 2023. Nous venons de faire un point d'étape avec eux au cours de cette assemblée. Ce travail de fond commence à porter du fruit. Nous continuerons sur cette lancée.

Une autre question habitait nos coeurs au début de l'Assemblée plénière : y a-t-il, y aura-t-il d'autres affaires de ce genre ? La condition humaine étant ce qu'elle est, nul n'est à l'abri de fautes graves et dramatiques. Mais nous pouvons et nous voulons renforcer dans l'Église les processus qui les limitent au maximum et les traitent adéquatement quand elles surviennent.

Dans ce contexte, le communiqué du Cardinal Jean-Pierre Ricard nous a tous bouleversés. Son initiative de révéler lui-même un fait grave de son passé est importante. Nous avons mentionné l'ensemble des situations que nous connaissons. Elles concernent des évêques qui ne sont plus en fonction. Elles ont toutes fait l'objet d'un traitement judiciaire.

Frères et sœurs, humblement mais de tout coeur, nous continuons le travail entrepris pour que l'Église soit une maison plus sûre. Les personnes victimes demeurent plus que jamais au coeur de notre attention. Vos attentes et vos exigences sont légitimes et vraiment entendues. Nous les accueillons comme venant du Seigneur lui-même. C'est tous ensemble, nous en avons conscience, que nous pouvons contribuer à une fidélité renouvelée à l'Évangile. Telle est notre détermination résolue. Telle est notre humble prière.

À Lourdes, le 8 novembre 2022

—

« Ô MORT, OÙ EST TA VICTOIRE ? », 1 Corinthiens 15,55 LETTRE PASTORALE DES ÉVÊQUES DE FRANCE AUX FIDÈLES CATHOLIQUES

Chers frères et sœurs,
« Ô Mort, où est ta victoire ? » Cette question vient du fond des âges. Elle surgit de l'élan de vie déposé en chaque être humain lorsqu'il se révolte devant la mort. Car celle-ci lui apparaît en quelque sorte inhumaine. Pour le croyant, la question semble jaillir de Dieu lui-même ! En effet, Dieu, le Maître de la vie, ne peut pas laisser la mort engloutir la vie : « Dieu n'a pas fait la mort », lisons-nous dans les Écritures d'Israël [1].

Pour le chrétien, l'interrogation est comme une réponse à notre inquiétude, selon la catéchèse de l'apôtre saint Paul sur la résurrection. Elle confirme l'espérance des prophètes annonçant que la mort sera vaincue : La mort a été engloutie dans la victoire.
« Ô mort, où est ta victoire ?
Ô mort, où est-il, ton aiguillon ? »
(1 Co 15,54b-55).

L'énigme de la mort et de la souffrance

La mort touche et interroge chacun d'entre nous. Mort d'un proche âgé s'éteignant doucement. Mort d'une personne enfin soulagée d'une grave maladie. Mort, tellement scandaleuse, d'un enfant, d'un jeune ou d'une personne très aimée, victime précoce d'une maladie, d'une épidémie ou d'un accident. Mort occasionnée par un attentat ou par la guerre. La mort est là, inévitable, avec souvent son cortège de souffrances. Spontanément, on peut dire qu'elle effraie. Oui, nous ne sommes pas faits pour la mort !

Les évêques du monde entier réunis au Concile Vatican II constataient : « C'est en face de la mort que l'énigme de la condition humaine atteint son sommet. L'homme n'est pas seulement tourmenté par la souffrance et la déchéance progressive de son corps, mais plus encore, par la peur d'une destruction définitive. Et c'est par une juste inspiration de son cœur qu'il rejette et refuse cette ruine totale et ce définitif échec de sa personne. Le germe d'éternité qu'il porte en lui, irréductible à la seule matière, s'insurge contre la mort [2]. »

Ces mêmes évêques affirmèrent aussi : « L'Église croit que le Christ, mort et ressuscité pour tous, offre à l'homme, par son Esprit, lumière et forces pour lui permettre de répondre à sa très haute vocation [3]. »

Ainsi, c'est en restant lucides sur notre propre peur tout en mettant notre foi en Jésus mort et ressuscité, que nous devons accueillir la question posée au sein de notre société : peut-on aider activement une personne à mourir ? Peut-on demander à quelqu'un d'aider activement à mourir ? En osant regarder la mort avec Jésus, le Christ, nous pouvons amorcer une réponse.



"C'est en face de la mort que l'énigme de la condition humaine atteint son sommet" Concile Vatican II.

« Notre sœur la mort »

Chaque année, le 2 novembre, la liturgie invite à commémorer les fidèles défunts. Tout au long du mois de novembre, nous prions plus intensément pour eux. Cette prière ravive parfois notre souffrance, elle redit aussi notre foi pleine d'espérance : la mort est un passage, le passage le plus important depuis notre venue à la vie.

Pourquoi prions-nous pour les morts sinon parce que nous croyons que la mort est un passage de la vie en ce monde à la vie éternelle avec Dieu ? Nous prions parce que nous voulons que nos défunts connaissent le bonheur éternel. Car, nous le savons, l'âme est « spirituelle et immortelle [4] » et « le désir du bonheur s'accomplit dans la vision et la béatitude de Dieu [5] ».

Ce passage, nous le regardons comme l'ultime "pâque" de nos vies. Ce passage est éclairé par la Pâque de Jésus : Il est tout entier passé de la mort à la vie. Sa résurrection l'atteste pleinement. C'est pourquoi saint Paul peut affirmer : « Si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est sans valeur » (1 Co 15, 17). [...]

La science et la foi contre la douleur et la souffrance

Déjà en 1965, le Concile Vatican II, confiant dans les progrès de la science, remarquait : « Toutes les tentatives de la technique, si utiles qu'elles soient, sont impuissantes à calmer l'anxiété de l'être humain : car le prolongement de la vie que la biologie procure ne peut satisfaire ce désir d'une vie ultérieure, invinciblement ancré dans son cœur [6]. »

Aujourd'hui, la science médicale a progressé. Non seulement, elle permet des avancées dans le soin, mais elle est aussi de plus en plus capable de soulager la douleur physique et, parfois, psychique. L'Église salue ces progrès lorsqu'« on veut simplement atténuer la douleur de manière efficace en recourant aux analgésiques, dont la médecine

permet de disposer [7] ». Cela peut contribuer à atténuer des souffrances existentielles et même spirituelles.

Le développement des soins palliatifs est un gain important de notre époque. D'une manière très heureuse, ces soins allient compétence médicale, accompagnement humain grâce à une relation de qualité entre équipe soignante, patient et proches, et respect de la personne dans sa globalité avec son histoire et ses désirs, y compris spirituels. [...]

Dans certains cas cependant, la souffrance paraît insupportable, en particulier quand les traitements semblent impuissants. Il arrive aussi qu'une maladie incurable plonge la personne dans une angoisse ou un mal de vivre auxquels elle veut mettre fin. Notre foi est alors mise au défi de ces situations qui soulèvent des interrogations légitimes.

L'« aide active à mourir » permettrait évidemment de supprimer toute souffrance, mais elle franchirait l'interdit que l'humanité trouve au fond de son être et que confirme la Révélation de Dieu sur la montagne : « *Tu ne tueras pas* » (Ex20,13; Dt5,17). Donner la mort pour supprimer la souffrance n'est ni un soin ni un accompagnement : c'est au contraire supprimer la personne souffrante et interrompre toute relation. C'est « une grave violation de la Loi de Dieu [10] ». C'est une grave transgression d'un interdit qui structure notre vie sociale : nos sociétés se sont organisées en restreignant toute atteinte à la vie d'autrui. Pratiquer l'« aide active à mourir » est et sera la cause d'autres souffrances, en particulier celle du remords et de la culpabilité qui rongent insidieusement le cœur de l'être humain ayant consenti à faire mourir son semblable, jusqu'à ce qu'il rencontre la miséricorde du Dieu Vivant.

Le choix de la fraternité

Notre foi nous convie à une autre attitude : par elle nous choisissons l'accompagnement, envers et contre tout. La fraternité du bon Samaritain qui prend soin de son frère « *à demi-mort* » nous inspire ce chemin (Lc 10,33-35). La fraternité invite à nous entraider pour garder la force d'accompagner avec délicatesse, fidélité et douceur.

En lien avec les équipes soignantes, nous pouvons vivre cet accompagnement avec patience. [...]

L'accompagnement, pour alléger la douleur, peut aller jusqu'à la sédation. Cette sédation est souvent intermittente et doit être proportionnée. De façon rare, l'équipe soignante peut estimer juste d'accueillir la demande d'un patient de recevoir une sédation continue jusqu'au décès ou bien de l'envisager avec les proches, lorsque le patient ne peut plus exprimer sa volonté [11]. Il ne s'agit pas alors de donner la mort mais d'apaiser la souffrance. Ces décisions, toujours collégiales, doivent être prises dans un échange délicat avec les proches, notamment pour laisser le temps de vrais adieux, autant que possible. [...]

La solidarité humaine

Légaliser le suicide assisté ou l'euthanasie, appelés par

euphémisme « aide active à mourir », est une proposition récurrente face à la mort, ou plutôt au désir de mourir. Présentée comme une ouverture voire un progrès, elle a l'apparence d'une liberté plus grande de chaque personne qui, dit-on, a le droit de choisir sa mort en raison de son autonomie [19]. Elle ne nuirait en rien aux autres, est-il ajouté, puisque personne n'y serait obligé.

L'envisager ainsi, c'est oublier la dimension éminemment sociale de la mort, et la solidarité humaine qui en découle. Qu'on le veuille ou non, le choix individuel du suicide assisté ou de l'euthanasie engage la liberté d'autrui convoqué à réaliser cette « aide active à mourir ». Il brise de façon radicale l'accompagnement fraternel prodigué ; il transforme profondément la mission des soignants. Il ruine la fécondité du symbole du bon Samaritain qui inspire l'amour, socle d'une « *société digne de ce nom* » [20].

Vivre la mort comme un choix individuel, à faire ou à ne pas faire, est inhumain. Nous sommes tous des êtres en relation, heureux de nous confier les uns aux autres. C'est dans la confiance en autrui que chacun peut envisager sa mort.

Légiférer en ce sens signifierait imposer à tous de faire un choix individuel. Cela éloignerait de la véritable liberté qui grandit dans la relation et qui suppose d'assumer ce que nous sommes en vérité, des êtres mortels qui ne s'appartiennent pas. Le fait même de proposer un tel choix accentuerait le mal-être de notre société et enfoncerait un peu plus notre humanité dans l'individualisme mortifère. Pour nous, chrétiens, ce serait s'éloigner du dessein sauveur voulu par Dieu : « *Rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés* » (Jn 11,52).

Nous le comprenons, notre foi et notre charité sont et seront sollicitées. Foi et charité éclairent notre chemin et guident nos pas face à la mort et à l'accompagnement dû aux mourants. Elles demandent aussi d'éviter les jugements incompatibles avec le respect dû à chaque personne humaine. Elles donnent le courage de recommencer sans cesse à construire une fraternité, avec la grâce de Dieu et l'aide de la communauté. [...]

Gratitude et espérance

[...] Nous rendons grâce pour les soignants, les aidants, les aumôniers des hôpitaux et des EPHAD, pour le personnel dévoué, les bénévoles et les visiteurs bienfaisants de nos parents et amis en établissements de santé, et pour les frères et sœurs qui tiennent la main de ceux qui nous quittent, souvent en leur demeurant proche dans le silence. Tous contribuent à la victoire de la paix ! Combien de témoins nous révèlent la fécondité de l'attention aux mourants pour que la paix advienne dans leur âme, et aussi dans le cœur de leurs proches ! [...]

À Lourdes, le 8 novembre 2022, Les évêques de France.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ce texte sur eglise.catholique.fr

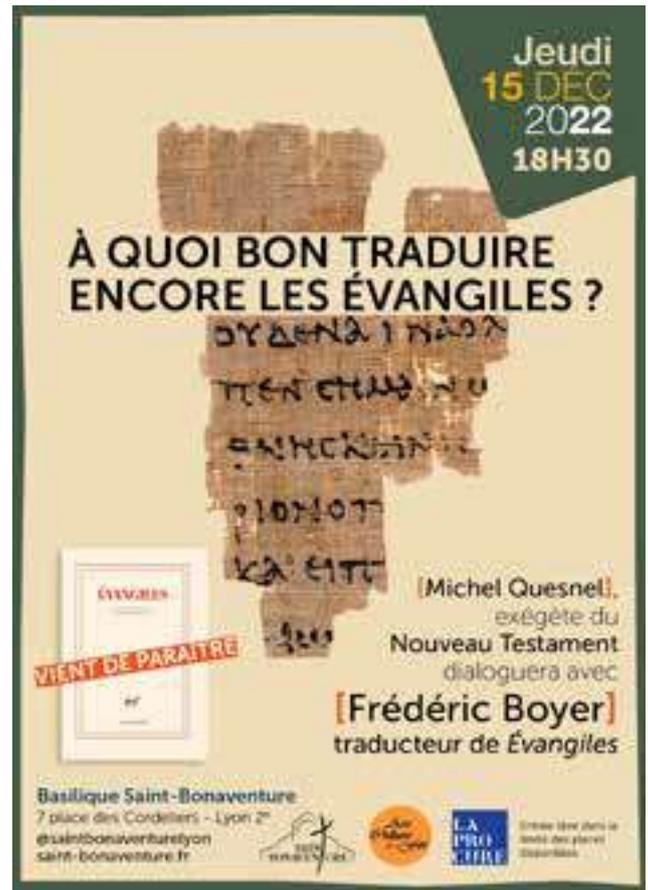
À QUOI BON TRADUIRE ENCORE LES ÉVANGILES ?

Frédéric Boyer est écrivain. Il a publié de nombreux romans, des recueils de poèmes, plusieurs essais. Il est l'auteur chaque semaine d'une chronique dans le Journal La Croix. Il dirige depuis 2018 les éditions POL. Il a aussi traduit plusieurs monuments de la littérature, en particuliers Les Aveux (Confessions) de saint Augustin. Il est le maître d'œuvre de la Bible Bayard parue en 2001 qui avait réuni une vingtaine d'exégètes et autant de romanciers pour rendre sa puissance littéraire à un texte qui n'appartient pas qu'aux croyants.

Il publie en octobre 2022 chez Gallimard Évangiles, une traduction des évangiles canoniques, cette fois par une seule personne. Une large introduction présente les principes de la traduction. Le but demeure de faire entendre ce que les habitudes de lectures, notamment liturgiques, peuvent émousser d'un texte trop bien connu, ou trop peu ! Pourtant, les paroles du Rabbi Jésus, transcrites par les premières générations de ses disciples, doivent demeurer vivantes et nouvelles, comme une heureuse annonce, une bonne nouvelle.

Michel Quesnel, exégète du Nouveau Testament et recteur émérite de l'Université Catholique de Lyon ouvrira la rencontre avec Frédéric Boyer.

Judi 15 décembre 2022 à 18h30, à la basilique Saint-Bonaventure.



ACLAAM : RETROUVER LES SOURCES DE SON ENGAGEMENT



Judi 20 octobre dernier, une trentaine d'adhérents de l'Aclaam s'étaient rassemblés pour le séminaire de rentrée de l'association au Parvis Part Dieu. L'occasion de réfléchir aux raisons de son engagement auprès des personnes migrantes. C'est la foi qui ressort comme moteur premier, moyen concret de vivre l'espérance et la fraternité. L'après-midi, les

adhérents ont travaillé sur les lignes directrices de l'Aclaam pour les années à venir. Si tous se sont accordés sur la nécessité de continuer le travail mené sur le soutien aux associations paroissiales plus fragiles, beaucoup souhaitent une meilleure participation des personnes migrantes au fonctionnement de l'Aclaam, ainsi qu'une attention plus soutenue à la dimension spirituelle de l'accompagnement. Avec l'arrivée de plus de 80 personnes ukrainiennes les mois derniers, nul doute que l'association ne manquera pas d'activité dans les années à venir !

Pour plus d'information sur l'Aclaam ou demande d'adhésion, vous pouvez nous contacter à refugies@lyon.catholique.fr

LES MADONES DU QUARTIER SAINT-JUST – SAINT-IRÉNÉE

Balade à la découverte de l'âme et l'histoire de ce quartier à travers les statues de madones et de saints, avec l'aide de Catherine ou Laurence, guides conférencières. Rendez-vous Rue de Trion (5è) à la sortie du funiculaire Saint-Just, le 16 décembre de 10h00 à 12h00. Inscription obligatoire auprès de Catherine de Rivaz : catherine2rivaz@gmail.com
04 78 42 58 28

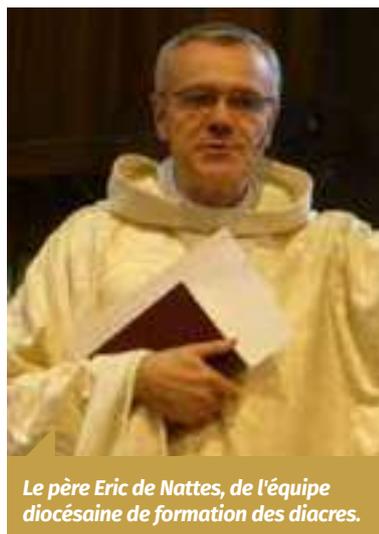


3 JOURS DE FORMATION À LA DEMANDE ET EN PRÉSENCE DE NOTRE ARCHEVÊQUE AU DOMAINE LYON SAINT-JOSEPH

31 janvier - 1^{er} février 9h-17h :

Se former à la pastorale kérygmatisque : témoin de la révélation
Avec Jésus-Christ la joie naît et renaît toujours. Toute pastorale a pour objectif de favoriser la rencontre avec le Christ et de nourrir cette relation. Au travers d'apport généraux, de temps personnels, de partages en petits groupes et d'une expérience de prière, nous vous proposons de vivre une session fraternelle pour goûter ensemble la joie de l'Évangile. Les deux journées s'appuieront sur le travail de l'exhortation apostolique La joie de l'Évangile (2013) et du Directoire pour la Catéchèse – Conseil du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle Évangélisation (2020).

31 janvier : Isabelle Morel, directrice de l'ISPC et responsable du service de formation du diocèse de Besançon, nous invitera à travailler sur le lien révélation et



Le père Eric de Nattes, de l'équipe diocésaine de formation des diacres.

évangélisation ainsi que sur la centralité du kérygme dans la pastorale.

1^{er} février : Journée directement liée à la première journée, le père Éric de Nattes, prêtre du diocèse de Lyon, de l'équipe diocésaine de formation des diacres, nous invitera à travailler sur la pédagogie du Christ.

2 février 9h- 17h : Les abus spirituels et les questions pastorales soulevées par la fin de vie

Les abus spirituels ou de conscience : les connaître pour les reconnaître et les prévenir : Dr Isabelle Chartier-Siben, présidente de l'association *C'est-à-dire*.

Formation obligatoire pour les acteurs pastoraux tous les 2 ans.

Échanges avec l'archevêque sur la vie du diocèse.
Questions pastorales soulevées par la fin de vie.

LA SÉLECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE JEAN GERSON



Jan de Bartaloumé, Le roman inachevé du bœuf de la crèche, Paris : Médiaspaul, 2020, p. 158, 11€, disponible à la bibliothèque Jean Gerson sous la cote "48 BAR". Pour préparer Noël, la bibliothèque vous propose la lecture d'un court ouvrage : un ouvrage sur la nativité. Mais qui ne se centre pas sur la Vierge, pas sur l'enfant Jésus... Mais si vous regardez bien, au fond de l'étable, ce livre parle et fait parler le bœuf de la crèche. Un bœuf un peu savant, qui connaît bien la nature humaine et qui connaît bien les différents animaux qui apparaissent dans la Bible. Notre bovin compagnon, passe de la Bible, à la vie de Jésus, à la patristique mais aussi à la vie de l'Église contemporaine. Ce petit livre

accompagnera votre avancée vers Noël, tout en vous permettant de réfléchir à l'avenir de l'Église.

La bibliothèque Jean Gerson vous attend pour lire, relire, emprunter, étudier au rez-de-chaussée de la Maison Saint-Jean-Baptiste (6 avenue Adolphe Max, métro : Vieux Lyon). **le lundi et le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 18h.**

Catalogue en ligne : formation-lyon-catholique.fr/catalogue/.

DCC : 11 VOLONTAIRES À L'ÉTRANGER ORIGINAIRES DE LYON

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, 35 volontaires partis avec la Délégation pour la Coopération Catholique étaient originaires du diocèse de Lyon. Soit une moyenne de 7 volontaires par an. C'est un chiffre conséquent. Il y a actuellement 11 volontaires sur le terrain qui sont originaires du diocèse de Lyon, dont 5 en famille. 73% de ces 11 volontaires se disent « proche » ou « plutôt proche de l'Église », donc sont prêts à témoigner dans un média catholique. Leurs parcours professionnels sont divers : dans la santé, le social, des postes de gestion ou de managements dans des grandes entreprises (Orange, Bayer, SNCF...) comme des associations (Alynea). La fondation Saint-Irénée nous soutient financièrement, à hauteur de 8 500 € par an.

JMJ À LISBONNE EN 2023 : 725 EUROS TOUT COMPRIS AVANT FIN DÉCEMBRE

Les inscriptions aux JMJ de Lisbonne sont ouvertes. Les tarifs ont été fixés.

Offrez à vos enfants, petits-enfants la possibilité de participer aux JMJ l'été prochain !

Les JMJ (Journées Mondiales de la Jeunesse) sont une « fête de la foi », à l'occasion de laquelle des jeunes de tous horizons et de tous pays se rencontrent et font l'expérience de l'amour de Dieu. La prochaine édition aura lieu au Portugal cet été et le diocèse de Lyon compte emmener 2000 jeunes de 18 à 35 ans.

Partir aux JMJ de Lisbonne avec le diocèse de Lyon

Le diocèse de Lyon proposera 2 formules pour partir aux JMJ :

La formule PORTUG'ALL INCLUSIVE, d'une durée de deux semaines : pour profiter pleinement des JMJ et de l'ensemble du programme que l'équipe de la pastorale des jeunes prépare avec soin. Cette formule comprend : une semaine en diocèse à Viseu : parcours à la carte, grands témoins, découverte de la culture portugaise, journée découverte de Fatima... Et une semaine à Lisbonne avec le Pape François et des millions de jeunes du monde entier : concerts, catéchèses, messe internationale, partages...

Le départ se fera le dimanche 23 juillet et le retour dans la nuit du lundi 7 août au mardi 8 août.

Pour le prix : 725€ (jusqu'au 31/12/22, puis +5% au 1^{er} janvier et au 1^{er} avril).

La formule ONLY'SBONNE, d'une durée d'une semaine : pour ceux qui ne pourront pas poser plus de 8 jours de vacances et qui veulent nous rejoindre pour le cœur du programme avec des millions de jeunes et le pape !

Cette formule comprend : une semaine à Lisbonne avec le Pape François et des millions de jeunes du monde entier : concerts, catéchèses, messe internationale, partages... Le départ se fera le dimanche 30 juillet et le retour dans la nuit du lundi 7 août au mardi 8 août.

Pour le prix : 625€ (jusqu'au 31/12/22, puis +5% au 1^{er} janvier et au 1^{er} avril).

LES ROUTES

À leur inscription, les jeunes devront choisir des « routes » avec laquelle partir au sein du diocèse de Lyon. C'est à la fois le groupe pour préparer le départ en amont (matériel et spirituel), le groupe avec lequel ils vivront une vie fraternelle forte et le groupe avec lequel ils chemineront aux JMJ. Un groupe où ils pourront se sentir à leur place : leur paroisse, leur aumônerie d'école, leur mouvement scout, leur chorale... ou une des routes « spéciales » pour vivre les JMJ autrement. Parmi les routes « spéciales » se trouve la route des sourires qui permet aux personnes handicapées de partir. Ou encore celle des volontaires pour les JMJ : *Les VoLyontaires*.

Plus d'informations sur le site internet jmjlyon.fr

ACHETEZ DES BIÈRES ET DES BOUGIES JMJ POUR SOUTENIR LES JEUNES

Depuis quelques temps la pastorale des jeunes propose aux paroisses et à tous ceux qui le souhaitent d'acheter des bières ainsi que des bougies JMJ. Cette initiative fonctionne très bien dans les paroisses : cela permet d'aider les jeunes à financer leurs JMJ tout en faisant un cadeau original à l'approche des fêtes de fin d'année !

Si vous souhaitez commander des bières veuillez envoyer un mail à o.paulet@lyon.catholique.fr

... ON A TOUS UN BON MOYEN DE SOUTENIR LES JEUNES QUI PARTENT AUX JMJ !

SPIRITUEL
10€ / 6,5€ pour les groupes partant aux JMJ*

SPIRITUEUX
4€ / 1,70€ pour les groupes partant aux JMJ*

L'achat d'alcool est compliqué par la loi. À consommer avec modération. Ne pas gaspiller les aliments. Évitez de conduire après avoir bu.

AIDEZ LES JEUNES À PARTIR AUX JMJ

« Pour un jeune entre 18 et 35 ans, participer aux JMJ est vraiment une expérience humaine et spirituelle inoubliable. Pour beaucoup, c'est aussi une étape décisive dans leur itinéraire de foi ou pour certains, dans le discernement de leur vocation. [...] Nous ne pouvons pas nous désintéresser de la croissance spirituelle des jeunes de notre communauté [...] »

Mon rêve au fond c'est que chaque adulte de notre diocèse puisse soutenir un jeune qui part aux JMJ, par la prière d'abord mais aussi par une participation financière. D'avance je vous dis un grand merci. »

+ *Mgr Olivier de Germy*

—



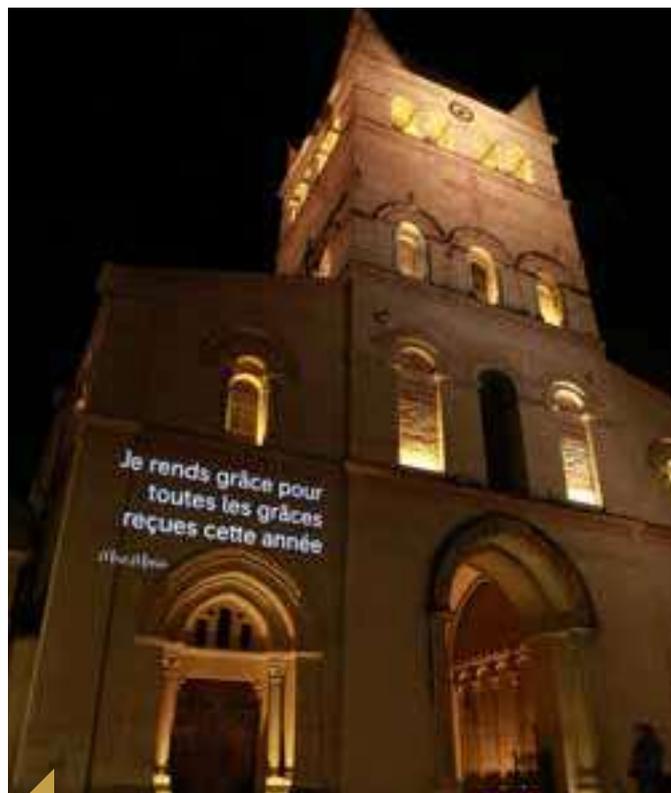
8 DÉCEMBRE : PROJETEZ LES PRIÈRES DES FIDÈLES SUR VOS MURS

Ce 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, des centaines de paroisses et d'écoles organisent des célébrations pour remercier Marie. À cette occasion, nous sommes tous invités à déposer à nos fenêtres et aux pieds de Marie un lumignon pour la remercier et lui confier nos intentions.

Depuis quelques années, un dispositif a été mis en place pour afficher ces intentions et faire en sorte que de plus en plus de personnes puissent prier pour celles-ci. C'est une manière de partager la simplicité de nos prières avec ceux qui ne savent pas comment prier.

Jusqu'à maintenant, ce dispositif permettait d'envoyer des intentions avant le 8 décembre pour qu'elles soient projetées simultanément dans de nombreuses églises. Cette année, en plus de ce système habituel, sera mis en place un « interactive wall » (mur interactif). En effet il sera possible d'envoyer vos intentions pendant toute la durée du 8 décembre et d'accéder à la projection de celles-ci en direct grâce à un simple lien !

Pour envoyer une intention il suffit d'envoyer un mail à l'adresse intentions8@yahoo.com ou par SMS (gratuit) au **07 67 65 59 63**. Le lien permettant de projeter ces prières a été adressé aux paroisses par newsletter.



Projection des intentions de prières sur la façade de la basilique Saint-Martin d'Ainay lors du 8 décembre 2021.